



Compte Rendu d'activité 2016-1017

Assemblée Générale du 8 juin 2018

Le rapport d'activité retrace plus de 2 ans d'efforts et de travail pour créer notre société puis réussir notre projet.

Tout cela fut rendu possible grâce à la volonté d'Enercoop-PACA qui dès 2012 pris contact avec Jean-Marie Salignon (SCI La Marie-Thérèse) pour racheter son électricité verte. Mais la centrale étant à l'arrêt, cela conduisit à la proposition de relancer la production en créant une société citoyenne.

C'est tout cette saga que nous retraçons dans notre rapport d'activité 2016-1017. Nous avons choisi d'exposer les résultats par groupe de travail ce qui permet également de remercier toutes les associées et tous les associés qui bénévolement ont fait de Provence Energie Citoyenne ce qu'elle est aujourd'hui.

1. La Génèse du Projet
2. Groupe Juridique
3. Groupe Technique
4. Groupe Finance
5. La Communication, l'âme du projet citoyen

1. La genèse du projet

Dès 2012, alors qu'Enercoop-PACA n'existait pas encore et qu'on n'en était qu'à sa préfiguration, il y eut une prise de contact avec Jean-Marie Salignon (SCI La Marie-Thérèse) pour racheter son électricité verte. Mais la centrale étant à l'arrêt, cela conduisit à la proposition de relancer la production en créant une société citoyenne qui fut acceptée par Jean-Marie Salignon.

2 études coordonnées et financées par Enercoop permettent l'émergence du projet.

- Tout d'abord une étude d'opportunité pour la rénovation de la centrale (mars 2014, Ecowatt) montre tout son intérêt.
- Ensuite l'étude de Faisabilité lancée en 2015 (H4E et Orchis, Mars 2016) permet de synthétiser toutes les informations et confirme sa viabilité.

Pour financer cette dernière étude, Enercoop obtient une subvention de l'ADEME et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2015.

En même temps, 2 démarches administratives essentielles sont entreprises pour sécuriser le droit de produire et de vendre l'électricité de la future microcentrale

- Droit d'Eau fondé en titre – obtenu en mai 2016 avec le soutien d'Orchis
- CODOA : Certificat d'Obligation d'Achat – en Novembre 2015



Sophie et Jérôme

Figure 1: Jérôme Lelong et Sophie Picard (Enercoop PACA) et associés de PEC

Tout au long de notre courte histoire, Jérôme Lelong et Sophie Picard furent les très amicaux et efficaces représentants d'Enercoop. Tous ces travaux sont réalisés en étroite collaboration avec Jean-Marie Salignon propriétaire de la centrale historique.

La Démarche Citoyenne

Mi 2015 et face au succès des démarches initiales, Enercoop décide de lancer la concertation pour créer la société citoyenne qui portera le projet.

Sophie vient tenir un stand au forum des associations à Velaux début Septembre 2015. Une longue journée pour Sophie mais elle rencontre de nombreux citoyens, elle réussit à intéresser quelques personnes et obtient les premiers contacts.

Une première réunion est alors organisée en utilisant les contacts collectés au forum et en invitant tous les coopérateurs Enercoop vivant dans un large cercle autour de la Marie Thérèse. Finalement nous sommes une vingtaine à nous retrouver en Octobre 2015. L'objectif de la première réunion est alors d'intéresser, de faire sentir les problèmes à résoudre et les difficultés à venir.

C'est un franc succès et nous sommes une bonne douzaine à nous retrouver un mois plus tard pour notre première vraie réunion de travail. Il faut alors s'organiser. Jérôme et Sophie nous propose une structuration des actions autour d'un Groupe Moteur qui coordonnera la démarche et de 4 Groupes Thématiques : Juridique, Technique, Finance et Communication, chargés de travailler et résoudre les problèmes.

Le groupe communication est emblématique de la démarche citoyenne qui ne vit que par la rencontre, la découverte des autres. Et cela nous différencie des sociétés commerciales « classiques ».

2. Le Groupe Juridique

Le groupe Juridique est le premier en action, il faut créer une société et il y a beaucoup de travail. Il fallait tout d'abord choisir entre les 2 formes possibles, Société Anonyme (SAS) ou Coopérative (SCIC) et donc comprendre ces 2 formes juridiques.

Rédiger les statuts

Une SAS à des statuts très flexibles ce qui est à la fois un bien et un mal. A l'inverse, les statuts d'une SCIC sont rigides mais garantissent bien l'esprit citoyen, avec par exemple le vote par collège en Assemblée Générale, le principe « 1 homme = 1 voix » ou encore 50% minimum des bénéficiaires réinvestis dans l'objet de la société, etc.

Le groupe juridique aidé par Virginie, juriste à Enercoop-PACA, mena les investigations et nous proposa une solution médiane combinant les avantages des 2. Créer une SAS, et intégrer dans les statuts tous les bons principes des Coopératives. Le dernier doute fut levé avec la publication des décrets de la loi sur la Transition Énergétique qui permet aux collectivités d'entrer au capital des SAS du domaine de la transition énergétique.

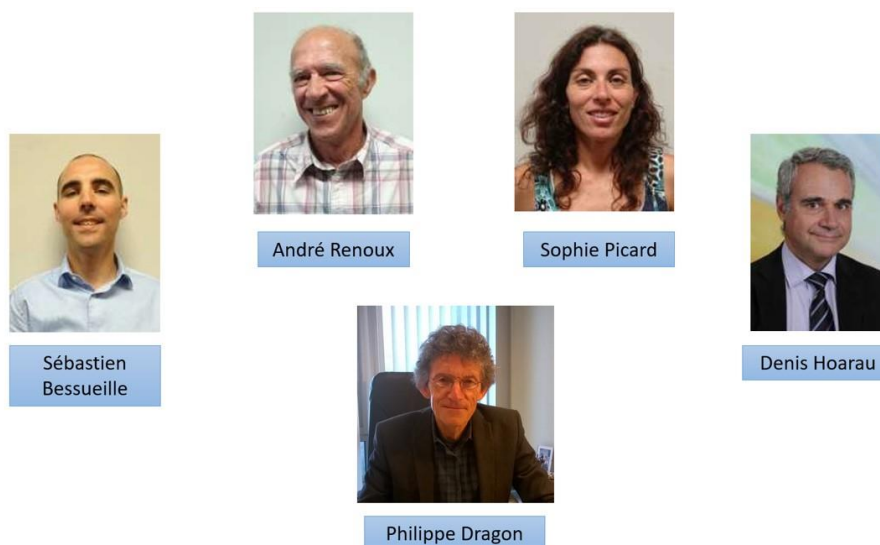


Figure 2: Le Groupe Juridique

Et en Mai 2016, les statuts rédigés par le groupe, furent approuvés par l'Assemblée Générale qui créa Provence Énergie Citoyenne.

Après les Statuts ... le Bail

Le lieu abritant la centrale, La Marie-Thérèse, appartient à la famille de Jean-Marie Salignon. Il a donc fallu convenir d'un « contrat » permettant à PEC de réaliser des travaux de réhabilitation et d'installer des équipements. C'est la forme du « Bail à Construction » qui a été choisie. D'une durée de 50 ans, il confère à PEC un droit immobilier réel.



Figure 3: De gauche à droite, André, Jean-Marie (SCI La Marie Thérèse), Denis et Philippe

Le groupe reçut alors un renfort de « poids », avec l'arrivée de Philippe Dragon, avocat, qui prit la tête du groupe, Sophie se retirant pour mieux se consacrer à d'autres projets EnR.

Une première étape fut franchie avec la signature d'une convention sous seing privé dite « Promesse » en janvier 2017. C'est Maître Bourgeois, Notaire à Rognac, qui a rédigé l'acte définitif signé le 19 avril 2018.



Figure 4: C'est fait, Jean-Marie et Denis ont signé

Pour le groupe juridique, cela représente de très nombreuses heures de travail pour lire, relire, commenter et corriger les nombreuses pages du document. Il fut parfois difficile de conserver dans le texte final, l'esprit qui présidait dans la promesse.

Au tour des contrats d'Assurance et d'Achats de Services

L'étape suivante consistera à conclure un contrat d'assurance couvrant les risques relatifs à la réhabilitation puis à l'exploitation de la centrale. Pour cela, un travail de préparation a été mené par le Groupe Juridique en collaboration avec Alexandre Wajs (MW Énergie et associé PEC), qui nous a fait bénéficier de son expérience d'exploitant de centrale :

- Consultation de plusieurs compagnies d'assurance ;

- Dépouillement, comparaison, mise à niveau des offres
- Proposition de choix au Conseil d'administration de PEC pour décision.

En même temps, il a fallu travailler sur les 2 marchés de travaux, et s'assurer que nos intérêts étaient bien protégés par de bonnes conditions générales d'achat.

- Société CERO : L'étude, la construction et la mise en service des équipements.
- Société MTC : Les travaux de Génie Civil correspondant à l'ensemble de la réhabilitation.

3. Le Groupe Technique

Au départ, ce qui n'était pas encore formalisé sous l'appellation Groupe Technique comprenait de très nombreuses personnes intéressées par l'aspect technique du projet, comme Antoine Uribe, Sophie Picard, Denis Hoarau, Jean-Marie Salignon, Jean-Luc Rouby, , Nadège Guérout, Sébastien Bessueille, Alexandre Poix, Jacques Révélat, Bernard Garde, Jean-Philippe Reiller, Francis Brancaccio...

Aujourd'hui le Groupe Technique s'appuie principalement sur :

- **Antoine Uribe**, qui coordonne le Groupe. Il a établi les documents de l'appel d'appel d'offres lancé en septembre 2016.
- **Jean-Marie Salignon**, propriétaire et exploitant historique de la centrale cédée à PEC mais également associé de PEC, qui amène son expérience de plusieurs décennies de vie au contact de son exploitation et de sa maintenance ;
- **Pierre Saunier**, pour la partie Electricité / raccordement au réseau public ;
- **Patrick Hérubel**, pour la spécialité « Machines spéciales et automatismes » ;



Figure 5: Jean-Marie, Pierre, Patrick et Sébastien en pleine réflexion

Le groupe technique bénéficie de l'appui de professionnels de l'énergie renouvelable, **Jacques Révélat**, qui construit des microcentrales, expert précieux pour la partie Electricité / Automatisation, ou **Nadège Guérout**, chef de projet puis exploitante d'une installation industrielle de méthanisation.

La Maîtrise d'ouvrage

Le Groupe Technique est notre maître d'ouvrage. Il a orienté lui-même les grands choix et les a fait valider par le groupe moteur et si nécessaire le Conseil d'Administration. En ce qui concerne les travaux eux-mêmes, il a été décidé d'en confier la Maîtrise d'Œuvre à la Société du Canal de Provence.

En 2016, il y eu 2 choix structurants pour le projet gérés par le groupe technique :

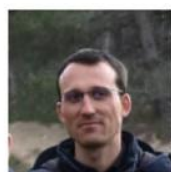
- La façon de produire l'électricité (turbine, vis ou groupe immergé). Il était très difficile de choisir une technologie par rapport à une autre. Après avoir évaluées les différentes solutions, il manquait toujours des informations. C'est un appel d'offre qui a permis de les comparer en obtenant enfin toutes les données. Et c'est la proposition de remplacement à l'identique qui a été retenue.
- Le déplacement du dégrilleur à la prise d'eau. Cette décision est liée au droit d'eau qui nous impose 250l/s dans la passe à poisson. En déplaçant le dégrilleur, on a pu confondre ce débit avec le débit réservé et donc obtenir une production électrique supplémentaire de près de 8000€ par an.



Nadège



Jean-Luc



Maxime Lenne
 SABA
 Chef de Projet
 Montaison



Antoine



Jacques

Figure 6: D'autres acteurs du Groupe Technique et Maxime Lenne (SABA)

Évaluation des choix techniques et rédaction des marchés

En 2017, la première décision fut de scinder le marché global en 2 lots :

- Fourniture, installation et démarrage des équipements par CERO.
- Génie civil confié à la société Velauxienne MTC de M Aquilina.

C'est le groupe technique qui a géré l'interface entre les 2 lots.

Le reste de l'année fut consacré à l'analyse détaillée de l'offre retenue, la définition précise de la solution et la mise au point/rédaction du marché avec la société CERO. Parallèlement, des études détaillées du génie civil conduite par un bureau d'étude de Rognac, ont permis de définir précisément le lot GC et d'affiner les coûts.

Les principaux points traités.

L'hydraulique (de l'arrivée d'eau jusqu'à la turbine et à son rejet dans l'Arc) :

- Aspects administratifs, en liaison avec le GT Juridique : sur le droit d'eau, la hauteur exacte du seuil ; sur les tracés de servitudes, les délimitations de parcelles concernées par le bail entre le propriétaire et PEC ;
- Aspects techniques : Le dégrilleur (automatisé) pour éviter que les branchages et autres corps flottants ne viennent obturer l'entrée de la turbine ; Les rectifications de génie civil du canal, les vannes, etc. ; Les modifications à effectuer au bâti existant.
- Aspect environnemental, avec l'aide très appréciée de Maxime Lenne du SABA (Syndicat d'Aménagement su Bassin de l'Arc) chef de projet « Montaison » : la compatibilité de l'installation avec la vie des poissons : Les rampes de montaison, les issues de dévalaison.

La conception du groupe turbine – alternateur : Choix du type de turbine ; du type d'alternateur ; d'un ensemble compact sans courroie.

Le raccordement au réseau ENEDIS : Le mode de raccordement et les contraintes administratives du dossier ENEDIS.

Les automatismes qui vont contrôler cet ensemble : choix des automates programmables adaptés à notre microcentrale.

Les aspects financiers, en liaison avec le GT Finance : estimations, évaluations, consultations. Pour maîtriser les coûts du projet, le groupe technique a délibérément éliminé des options intéressantes mais non essentiel au redémarrage du projet.

Bien entendu, le Groupe Technique s'est constamment renseigné sur tous ces aspects d'installations comparables – par exemple la centrale de Saint Pierre d'Entremont, dont la visite a été très fructueuse.

4. Le Groupe Finance

Le rôle du groupe finance est double. Il doit établir le « modèle économique » du projet puis le présenter, l'expliquer et convaincre toutes les parties prenantes ; les citoyens, les collectivités locales et les banques.



Figure 7 Denis, Nadège et Sébastien avec Jean-Marie

Le « Modèle Economique » pour les nuls

Derrière l'expression « Modèle Economique » se cache une réalité simple : c'est la liste des dépenses et des recettes pour construire la centrale (investissement) et pour l'exploiter chaque année (fonctionnement). In fine, c'est 2 budgets (investissement et fonctionnement) ou recettes et dépenses doivent s'équilibrer.

Budget d'investissement

Il faut tout d'abord additionner toutes les dépenses qui sont principalement le coût des travaux. Mais il y a d'autres dépenses à prendre en compte, les frais financiers pour obtenir le prêt, le coût pour établir le bail, les avances de trésorerie nécessaires dans l'attente du remboursement de la TVA et l'obtention des subventions et le fonds de caisse nécessaire pour avancer les dépenses courantes dans le futur. Et ne pas oublier, une petite somme pour tout ce qui n'est pas anticipé (aléas).

La recette c'est l'argent que les associés nous ont confié (capital), les subventions accordées par les collectivités locales ou agence gouvernementale et enfin l'emprunt bancaire.

Budget de fonctionnement

Les dépenses c'est les frais pour exploiter et maintenir la centrale plus tous les coûts de gestion (raccordement au réseau Enedis, taxes et impôts, expert-comptable, loyer, assurances, etc.).

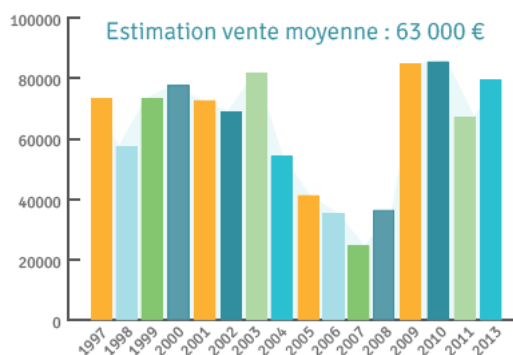


Figure 8: Les recettes estimées par an

La recette sera la vente de l'électricité produite. Pour estimer cette valeur il faut connaître la production moyenne et son prix de vente sachant qu'avec la rénovation de la centrale nous avons droit à un prix garanti pour 20 ans (Certificat d'Obligation d'Achat). L'estimation de la production est obtenue en utilisant le débit quotidien de l'Arc mesuré à Roquefavour (données disponibles depuis 1997) multiplié par le rendement théorique de la future installation ce qui nous donne une production moyenne annuelle.

Le travail du groupe Finance

Il a fallu beaucoup de minutie et de volonté à Sébastien, Jérôme, Nadège, Cécile, Jean-Gabriel, Michel et Denis, pour obtenir tous ces chiffres car il y a de très nombreux interlocuteurs qui ont chacun une petite parcelle de vérité.



Figure 9 : Le Groupe Finance

Pour chaque chiffre, il faut s'assurer que l'interlocuteur a bien compris la question et qu'il apporte la bonne réponse, ensuite comparer plusieurs sources pour éviter de sur ou sous-estimer la valeur. Les 2 erreurs étant aussi importantes. Et vérifier que l'on n'a pas oublié une ligne, un poste de dépense ...

Expliquer et Convaincre

Dernière étape, il faut ensuite présenter tout cela à tous ceux qui peuvent nous aider pour réussir notre projet :

- Les citoyens (qui vont être les futurs actionnaires) avec l'aide du groupe communication. Une présentation simple et synthétique est nécessaire mais transparente et honnête sans « cacher » les vrais risques.
- Il a fallu convaincre la Région Provence Alpes Côtes d'Azur et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée – Alpes qui nous ont subventionné. Un dossier financier assez complet doit être présenté. Mais ces organismes ont une vision plus globale, ils veulent aussi comprendre les enjeux sociétaux ou écologiques. C'est Enercoop-PACA qui a aidé le groupe Finance à monter ces dossiers avec le support du groupe Technique.
- Enfin les banques demandent de très nombreux détails car elles sont très focalisées sur l'aspect finance et risques. Dans notre projet, plusieurs banques furent contactées, et finalement, c'est le Crédit Mutuel qui nous a fait la « meilleure » offre pour notre projet.

Un grand merci et un grand bravo au groupe Finance qui a su interagir avec de très nombreux interlocuteurs pour construire et présenter notre « Modèle Economique ».

5. La Communication, l'âme du projet citoyen

Au début, on nous demanda de choisir à quelles activités on souhaitait contribuer. Tout le monde voulait faire de la « Technique ». Finance et Juridique, c'était pour des « spécialistes ». Quant à Communication... calme plat. Et pourtant, c'est l'essence même du projet citoyen.

Un projet Par les citoyens et Pour les citoyens

Les citoyens nous ont fait comprendre ce qu'était vraiment notre projet. Au début on pense « Technique », après on comprend. Notre projet commence en 1514 quand le seigneur Esperit De Rousset décide de repeupler Velaux. Il fait venir des paysans vaudois du Lubéron et ils construisent le premier moulin à la Marie Thérèse...

Notre projet c'est avant tout une aventure humaine. Et le rôle du groupe Communication, c'est de la faire vivre en allant à la rencontre des citoyens.

Les Outils de la Communication

Pour structurer une bonne communication, on a besoin d'éléments visuels que l'on utilise systématiquement pour qu'ils se fassent écho. La communication c'est comme la peinture, le multicouche c'est mieux !

C'est Charlotte Rouby, Web Designer, qui a créé en 2016 notre charte graphique puis construit le site web et la lettre d'information. Au cœur de la démarche, notre logo. Il représente La Provence avec la colline de Sainte Propice qui domine l'Arc et la Marie Thérèse à Velaux. La vague bleue symbolise l'énergie hydraulique et la roue de mains représente à la fois l'aube du moulin et l'engagement citoyen. Charlotte a également mis en forme nos kakemonos qui sont des outils idéaux pour les salons, expositions ou forums auquel nous participons.



Avoir des outils c'est bien, mais ils doivent vivre. Depuis 2016, nous avons collecté près de 1500 adresses mails et nous avons rédigé en moyenne une lettre ou un courrier par mois. Sur notre site web, nous avons publiés plus de 40 articles d'actualités. Il faut également être présent sur les réseaux sociaux. C'est Denis qui a créé et qui gère notre page Facebook.

Réalisée le 21 mai 2017 lors de la Journée Européenne des Moulins et du Patrimoine Meulier, notre vidéo « L'énergie citoyenne coule de source » présente notre projet. Guillaume Baudouin, réalisateur, a écouté les nombreux associés présents ce jour. Il leur donne la parole ce qui reflète bien notre projet **citoyen**. Elle a atteint plus de 1800 vues sur YouTube. Enfin, 2 reportages, TV Velaux en Juin 2016 et France3 en mai 2017, ont été fait sur notre projet.

Les Moyens de la Communication

Pour avoir des outils, il faut des moyens humains et matériels. Le groupe communication était composé dès le début de l'aventure avec Jean-Luc Rouby, Alexandre Poix, Chantal Seguin et Sophie Picard. Puis le groupe s'est étoffé avec Laure Fenoglio, Gérard Maurial et Sandrine Delouille.



Figure 10: Nos communicants fête la signature des contrats. Jean-Luc est derrière l'objectif.

Alex nous a très rapidement proposé de contacter la fondation Rexel qui nous a accordé une subvention. Puis nous avons lancé une petite opération de crowdfunding avec Zeste-La NEF. Et enfin nous avons obtenu 2 prix récompensant notre action.

- Le prix CLER Obscur du meilleur court-métrage en faveur de la transition énergétique. Vote des internautes.
- Le prix ECODAYS de la fondation Rexel. Vote des collaborateurs du groupe REXEL.

Avec ces subventions et ces prix, nous avons pu mener toutes nos actions en 2016 et 2017 sans entamer le capital du projet.

Les Journées Portes Ouvertes

Le site de la Marie Thérèse est notre premier argument. Le visiter c'est avoir envie de le faire vivre. Les opérations portes ouvertes furent des moments forts de notre campagne de communication. Et ce fut aussi des moments de convivialité, de vivre ensemble... qui ont créé cet élan et ce rassemblement. Nous avons organisé 4 portes ouvertes en 2016 et 2017 avec de 150 à 200 visiteurs à chaque fois. La première signa le lancement « grand public » du projet. A l'issue de cette journée, il y avait déjà 200 parts souscrites. En nous appuyant sur des événements nationaux, nous bénéficions également d'une ouverture et d'une plus grande visibilité.

- Evènement de Lancement, Juin 2016
- Journée du Patrimoine, Septembre 2016
- Journée Européenne des Moulins, 21 Mai 2017

- Fête des Possibles, Septembre 2017

En 2018, en raison des travaux, nous ne pouvons pas organiser de portes ouvertes. Mais nous accueillerons le Tour de France Alternatiba en coopération avec Alternative Velaux. Ce sera le 8 septembre, dans l'après-midi nous visiterons le site.



Figure 11: La communication au centre du projet

Multiplier les rencontres

Ce projet c'est aussi le regroupement d'un grand nombre d'expertise technique et transverse, tous bénévoles et réunis autour de notre cause. C'est surtout une parole citoyenne forte.

Pas besoin d'être un spécialiste en communication, nous sommes le voisin, le collègue, l'ami qui explique avec ses mots pourquoi il fait cette démarche. Et comme nous sommes voisins, collègues ou amis, nos mots sont partagés et compris.

Ainsi de nombreux associés se sont engagés et ont pu participer à de nombreux évènements. Le groupe communication n'était pas isolé. L'engagement citoyen dans un projet concret et local de redémarrage d'une microcentrale hydroélectrique, c'est vraiment le meilleur vecteur de communication et un puissant accélérateur de prise de conscience à la nécessaire transition énergétique.



Portes Ouvertes Juin 2016



Bernard et Régis au Salon de l'habitat, Marseille 2018



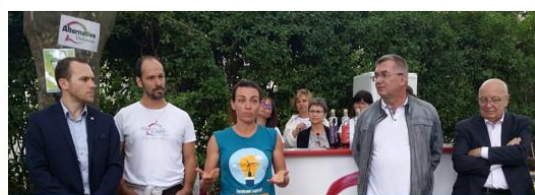
La Marie Thérèse sur France 3



Notre Vidéo lauréate CLER Obscur



2016 à Velaux
 Forum des Associations



Jean-Marc Zulesi, député, Bruno d'Alternative Velaux, Sophie, Jean-Luc et Jean-Pierre Maggi maire de Velaux



2016 à Aix Forum des Associations

Figure 12: Se démultiplier pour aller au-devant des citoyens

Nous sommes aujourd'hui plus de 200 qui avons souscrit plus de 170 000€ de capital, c'est la plus belle récompense du groupe communication. Nous continuerons notre travail pour maintenir le lien de confiance que nous avons su tisser et pour essayer notre vécu avec de nouveaux projets.